

Bilan sanitaire 2019

Date de publication
6 novembre 2019

Bilan sanitaire Orge



Sommaire

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance Orge Auvergne
2. Pression biotique 2019
3. Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



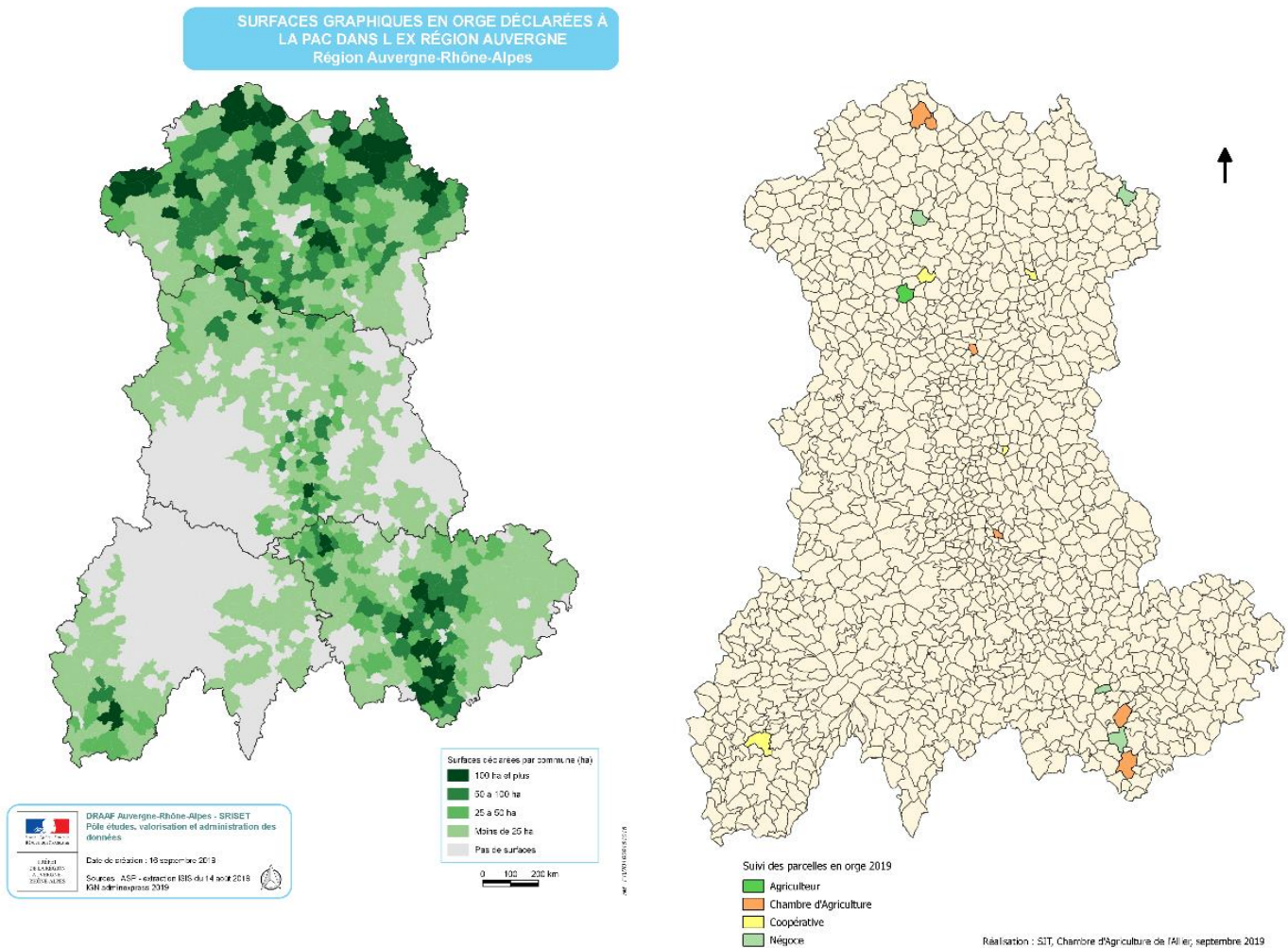
1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Caractéristiques du réseau :

- 12 parcelles fixes observées à l'automne 2018 qui ont permis l'élaboration de trois BSV entre le 13 novembre et le 27 novembre
- 15 parcelles fixes observées au printemps 2019 qui ont permis l'élaboration de douze BSV entre le 19 mars et 4 juin
- 4 parcelles flottantes (Allier)

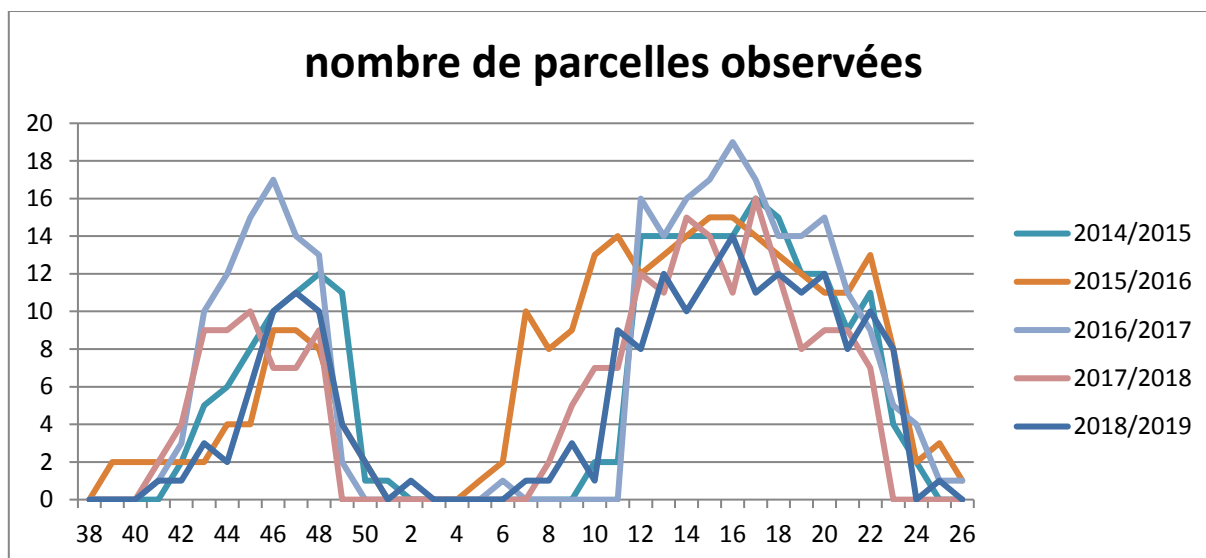
L'ensemble des parcelles sont en système conventionnel.

Localisation des parcelles et surface orge d'hiver en Auvergne :



Un réseau de parcelles qui couvre les principales zone de production.

Historique du nombre de parcelles observées et du nombre d'observation :



	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Nbre de parcelles observées / semaine (automne)	5,75	11,5	6,7	4,2	9,7	7,1	5
Nbre moyen d'observations renseignées par parcelle (automne)	9,2	10,12	14,9	8,2	10,5	10,8	9,3
Nbre de parcelles observées / semaine (printemps)	11,5	10,8	10,3	9,7	11,5	9,7	7,25
Nbre moyen d'observations renseignées par parcelle (printemps)	21,4	18,5	18,4	17,9	18,5	18,4	19,5

2. Pression biotique 2019

Automne	Qualification de la pression 2019	Comparaison avec 2018(*)
Cicadelle	Faible (localement moyenne)	>
Pucerons sur feuillage	Faible	<
Limaces	Faible	<
Campagnols	Nulle	=
Oiseaux	Nulle	<
Taupins	Nulle	=
Zabres	Faible	>
Nématodes	Nulle	=
Mouches	Nulle	=
Mulots	Faible	<

Printemps maladies du pied	Qualification de la pression 2019	Comparaison avec 2018(*)
Fusariose bas de tige	Nulle	<
Piétin verse	Nulle	=
Piétin échaudage	Nulle	=
Rhizoctone	Nulle	<
Printemps maladies foliaires		
Helminthosporiose graminéarum + téres	Moyenne	<
Rhynchosporiose	Moyenne	<
Ramulariose	Faible	<
Grillure	Faible	>
Oïdium	Forte	>
Rouille jaune	Nulle	=
Rouille naine	Faible	<
Charbon nu	Faible	<
Ravageurs de fin de cycle		
Criocères	Forte	>
Pucerons	Faible	>
Mineuses	Nulle	<

(*) pression inférieure (<), pression supérieure (>) ou égale (=)

Dans l'ensemble une pression biotique 2019 inférieure à 2018.

Adventices : absence d'observations.

3. Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

Caractéristiques des variétés suivies :

Variétés	Nombre De rangs	Précocité épiaison	Verse	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	PS	Tolérance JNO
ORBISE	2	5,5	7	7	6	6	6	6	
GOODY (hybride)	6	6,5	5	6	7	6	6	6	
CALYPSO	2	6	5,5	6	6	6	6	7	
AMISTAR	6	7	5,5	3	6	6	4	7	OUI
MALTESSE	2	6	6,5	7	6	6	3	7	
MEMENTO	2	6	5	6	7	7	7	8	
RAFAELA	6	7,5	4	(7)	4	7	(5)	4	OUI
DOMINO	6	7	5	6	7	6	7	5	
KWS GLACIER	2	5,5	5	6	7	6	7	6	

Plusieurs variétés ont été suivies, le tableau ci-dessus peut permettre d'expliquer les différences de pression sanitaire en fonction des variétés cultivées.

Date de semis des variétés suivies :

De fin septembre en altitude à fin octobre en plaine. A noter qu'en plaine les semis se sont décalés sur fin octobre suite à la sécheresse de 2018.

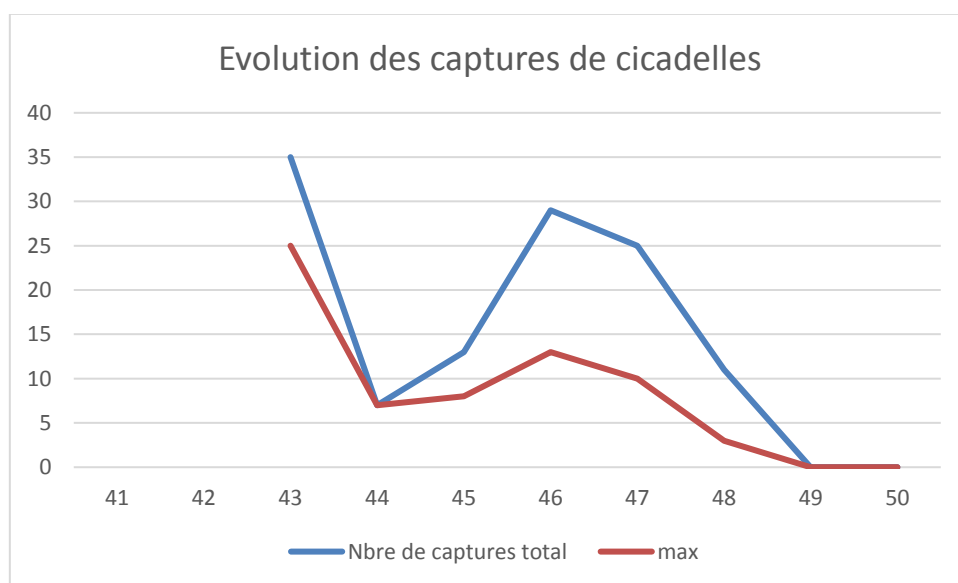
Climatologie :

La campagne est bien entendu marquée par le faible cumul de pluviométrie des semis jusqu'aux récoltes avec des premiers semis effectués dans des conditions très sèches et ce jusqu'au 30 octobre. Malgré tout, les levées ont été bonnes grâce à l'épisode pluvio neigeux de fin octobre début novembre. L'ensemble des mois de la campagne a connu une pluviométrie inférieure à la normale et sur les secteurs les plus secs, on a observé un déficit hydrique de 50 % par rapport à une normale. Niveau températures, sur la première partie du cycle, des températures excédentaires ont été enregistrées, très favorables aux insectes d'automne notamment sur les secteurs Limagne Forterre avec des dégâts ponctuellement importants observés. Une montaison et un stade épi 1 cm en général atteint avec quelques jours d'avance par rapport à la normale. Derrière cela, des températures basses sur avril et mai ont pu engendrer des problèmes de gel d'épi dans les parcelles les plus froides mais heureusement très localisés et un retard jusqu'à cinq jours sur les dates de floraison.

Au final des maladies bien présentes au début du printemps, mais le temps sec et chaud a stoppé leur évolution.

Ravageurs d'automne

- Cicadelle

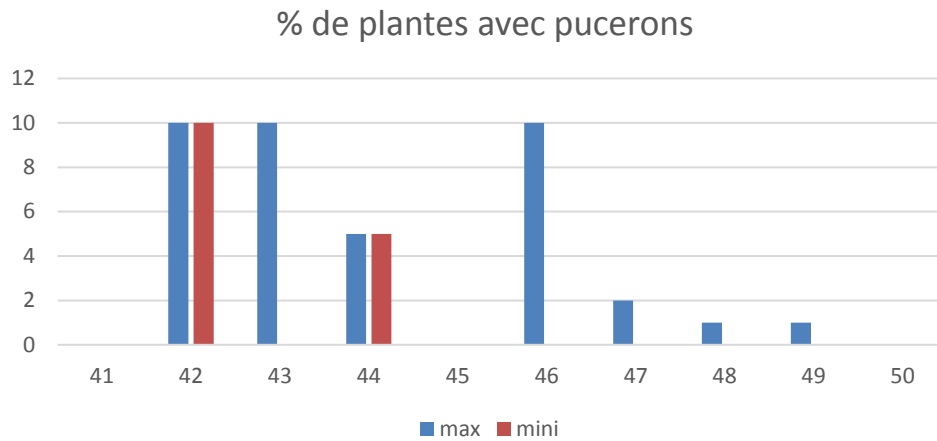


Détectées dans 7 parcelles sur 11 renseignées, aucune parcelle ne dépasse le seuil de 30 captures hebdomadaires. Un début d'observation tardif car les orges, même semés début octobre, n'ont levé qu'après l'épisode pluvio neigeux de début novembre.

Automne	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Pourcentage de parcelles touchées	66	35,3	63,6	55,5	64,7	53,3	63,6

Viroses pieds chétifs : détectées dans 1 parcelle sur 1 renseignée dans le Puy-de-Dôme (traces présence 1%).

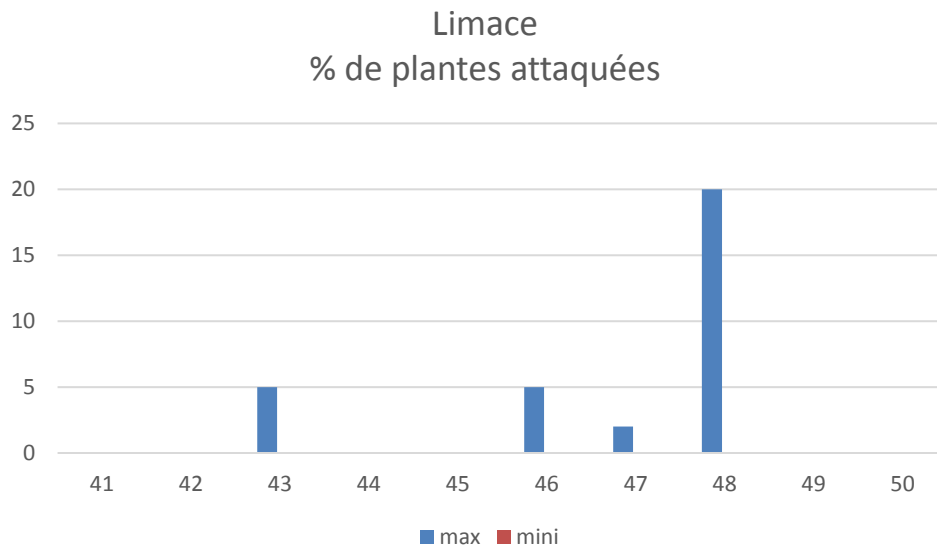
- **Puceron**



Détectés dans 4 parcelles sur 11 renseignées, 10% de pieds touchés au maximum, mais 2 parcelles signalent leur présence sur plus de 10 jours.

Automne	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Pourcentage de parcelles touchées	16,6	23,1	30	30	6,7	38,5	36,4

- **Limaces**



Détectées dans 3 parcelles sur 11 renseignées, fréquence de 0 à 20% de pieds touchés. Début de campagne dans le sec défavorable aux limaces.

Automne	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Pourcentage de parcelles touchées	0,08	28,6	33,3	18,2	43,8	40	27,3

- **Autres ravageurs**

Campagnols : non signalés sur 12 renseignées.

Oiseaux : non signalés sur 8 renseignées.

Taupins : non signalés sur 9 renseignées.

Zabres : signalés sur 1 parcelle (Allier note de 2) sur 8 parcelles renseignées.

Nématodes : non signalés sur 2 parcelles renseignées.

Mouches : non détectées sur 8 parcelles observées

Mulots : détectés sur 1 parcelle (Allier trace 1%) sur 11 observées.

Automne pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Campagnols	36	5,6	25	0	0	0	0
Oiseaux	0	7,7	8,3	0	6,7	11,1	0
Taupins	0	0	0	0	6,7	0	0
Zabres	0	8,3	9	0	0	0	12,5
Nématodes							0
Mouches		7,7	18,2	10	14,3	0	0
Mulots		0	0	0	0	0	9

Dans l'ensemble les ravageurs d'automne sont restés discrets.

Maladies

- **Maladies du pied**

Fusariose bas de tige : non détectée sur 14 parcelles renseignées (2018 : 3 parcelles touchées entre 8 et 25%).

Piétin verse : non détecté sur 14 parcelles renseignées. (Idem 2018).

Piétin échaudage : non détecté sur 8 parcelles renseignées. (Idem 2018)

Rhizoctone : non détecté sur 14 parcelles renseignées (2018 : 3 parcelles touchées entre 10 et 40 %).

Printemps pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Fusariose bas de tige	13,3	11,8	9	33	12,5	25	0
Piétin verse	13,3	11,8	15,4	22	0	0	0
Piétin échaudage	0	0	0	0	0	0	0
Rhizoctone	13,3	6,25	18,2	22	12,5	25	0

Autres maladies du pied : non détectées sur 14 parcelles renseignées

- **Maladies foliaires**

Des observations rendues difficiles par des symptômes inhabituels

Des symptômes inhabituels de taches physiologiques sur orges d'hiver

Certaines variétés d'orges présentent des symptômes foliaires répartis régulièrement sur toute la parcelle. Ils se situent principalement sur F2, F3 et F4 selon les parcelles. Les taches apparaissent sur la face supérieure et transpercent rapidement la feuille, et sont donc visibles aussitôt sur la face inférieure.

Les symptômes apparaissent à la pointe de la feuille sous forme de petits points noirs qui engendrent des plages nécrotiques jaunes. Les points s'élargissent pour devenir des taches ovoïdes noires.

Après avoir mis les feuilles atteintes en chambre humide (bouteille plastique vide mais perlée de gouttes d'eau), on n'observe pas de fructifications ou mycélium du champignon. Au champ, les symptômes ne se sont pas aggravés ou étendus une semaine après leur apparition, éliminant l'hypothèse de la ramulariose qui fait peu de fructifications.



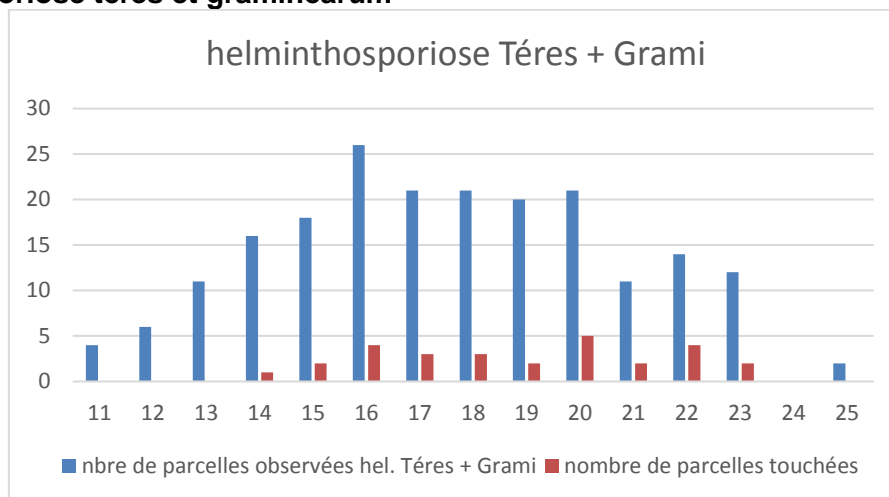
Par ailleurs, l'observation à la loupe binoculaire n'a pas révélé la présence de pollen en train de germer sur les feuilles. Cela permet d'écartier l'hypothèse des grillures polliniques.

Ce sont donc des **marquages physiologiques** qui sont la cause des symptômes observés cette année sur orges. Autant ces marquages sont fréquents sur les cultures de blé tendre et blé dur, autant ils étaient jusqu'à maintenant peu fréquents sur orges. (Source ARVALIS)

Symptômes abiotiques : 9 parcelles sur 12 renseignées présentent des symptômes, 3 parcelles avec une note de 1 (traces), 5 parcelles notées 2 (quelques dégâts < à 20 %) et 1 parcelle notée 3 (>= à 20 % par zones privilégiées).

Carence alimentaire : signalée dans 4 parcelles sur 12 renseignées avec 1 parcelle avec une note de 1 (traces), 2 parcelles notées 2 (quelques dégâts < à 20 %) et 1 parcelle notée 4 (>= à 20 % nombreux bien répartis).

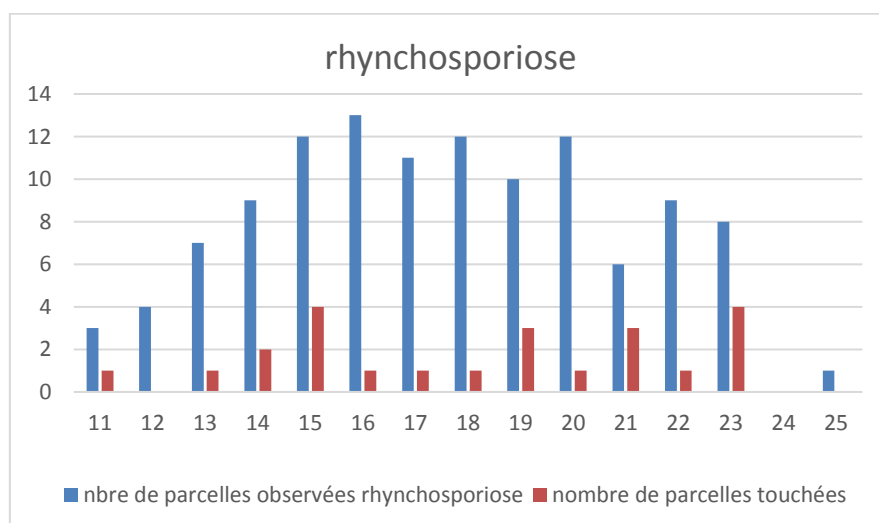
- **Helminthosporiose téres et graminéarum**



Détectées dans 7 parcelles sur 15 renseignées, toutes les parcelles touchées dépassent le seuil de 10%. L'ensemble de la région est concerné par cette maladie.

Printemps pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
helminthosporiose graminéarum + téres				100	68,4	66,7	46,7

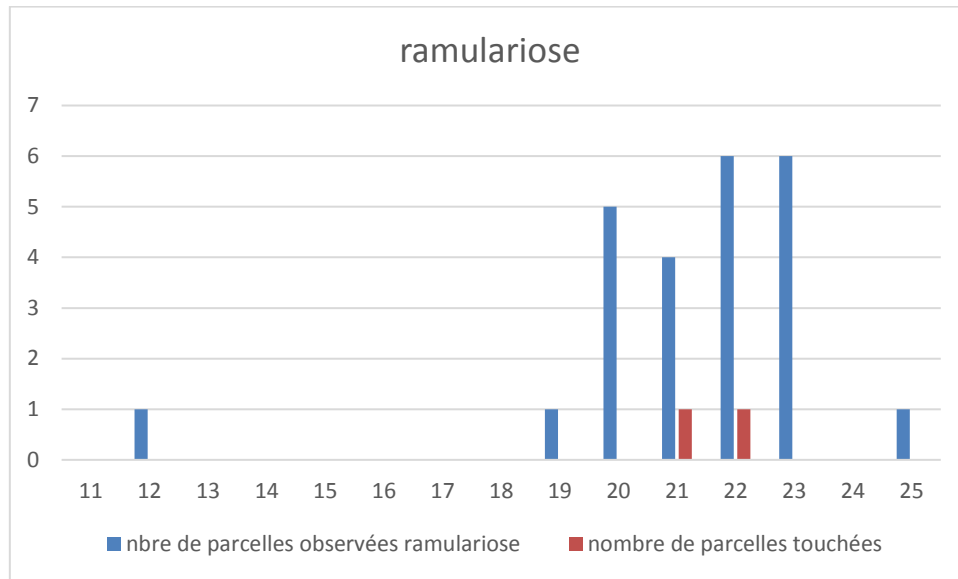
- **Rhynchosporiose**



Détectée dans 9 parcelles sur 15 renseignées, toutes les parcelles touchées atteignent ou dépassent le seuil de 10%, plus 2 parcelles flottantes déclarées dans l'Allier en semaine 14, signalent sa présence avec une intensité de 1. L'ensemble de la région est concerné par cette maladie.

Printemps pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
rhynchosporiose	72,2	50	72,2	73,3	80	88,2	60

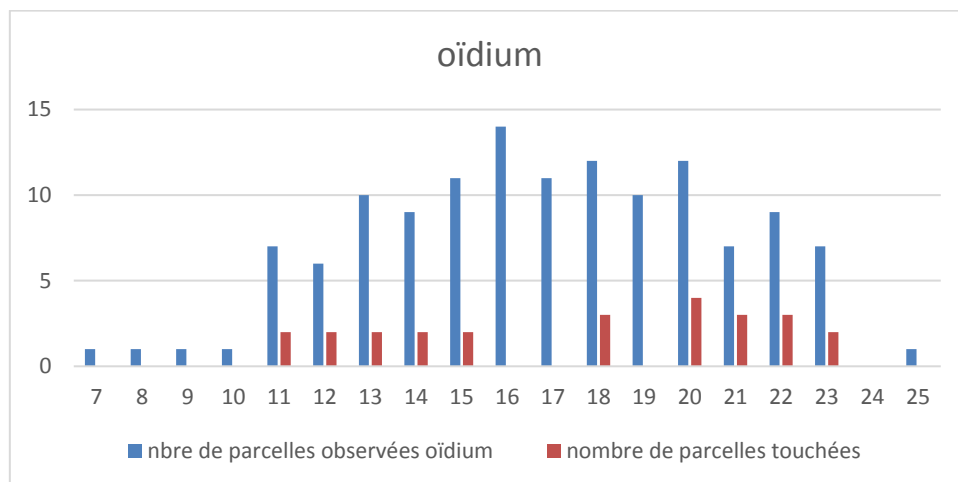
- Ramulariose**



Détectée dans 1 parcelle de l'Allier sur 10 renseignées.

Printemps pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
ramulariose	47	27,8	26,7	33,3	8,3	22,2	10

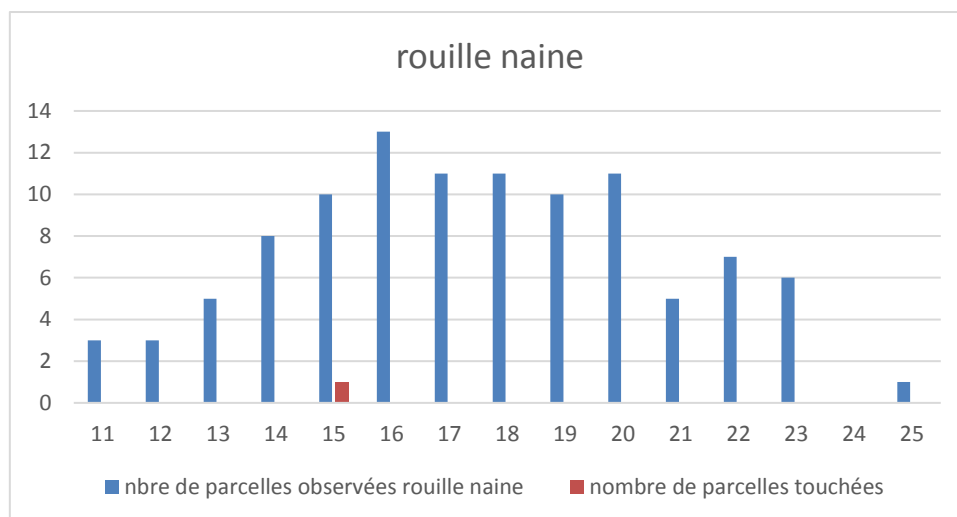
- Oïdium**



Détectée dans 9 parcelles sur 15 renseignées et 6 parcelles dépassent le seuil de 20%. L'ensemble de la région est concerné par cette maladie.

Printemps pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Oïdium	38,8	35,3	61,1	46,7	40	35	60

- **Rouille naine**



Détectée dans 1 parcelle (Allier) sur 15 renseignées, cette parcelle atteint le seuil de 10%. Une parcelle flottante déclarée dans l'Allier la semaine 14 (note de 2) est touchée sur 20 à 30% des F3 avec 1 à 10 pustules par feuille.

Printemps pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Rouille naine	35,3	11,1	31,3	13,3	0	17,7	6

- **Autres maladies**

Printemps pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Grillure	41,6	46,7	36,4	36,4	20	0	33,3
Rouille jaune	0	0	0	0	0	0	0
Charbon nu					50	100 (1)	0

(1) nombre de parcelle

- **Ravageurs de fin de cycle**

Criocères : détectés dans 13 parcelles sur 15, 12 parcelles avec traces présence 1% (note de 1) et 1 parcelle > à 20% (note de 4).

Mineuses : non signalée.

Pucerons sur feuille : un seul signalement dans le Puy-de-Dôme 2% de plantes porteuses.

Printemps pourcentage de parcelles touchées	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Pucerons sur feuillage							100 (1)
Criocères	27,3	45,5	33,3	16,7	44,4	64,3	86,7
Mineuses	0	0	0	0	17,6	21,4	0

(1) nombre de parcelle

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

